



**SAINTE-THÉRÈSE**

*Ville d'arts, de culture et de savoir*

**Avis public – Procédure de démolition  
55, rue Sicard**

Le soussigné donne avis aux citoyens intéressés que le lundi 3 mars 2025 à 19 h 30 en la salle des délibérations du conseil municipal, 6, rue de l'Église à Sainte-Thérèse, le Comité de démolition rendra une décision sur une demande de démolition de l'immeuble sis au 55, rue Sicard.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffe de la Ville de Sainte-Thérèse :

**Services juridiques & greffe**  
6, rue de l'Église  
Sainte-Thérèse (Québec)  
J7E 3L1  
Téléphone : 450-434-1440  
[servicesjuridiques@sainte-therese.ca](mailto:servicesjuridiques@sainte-therese.ca)

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 18 février 2025

*Avis numéro : 2025-28*

**Philippe Huot**  
Greffier



**SAINTE-THÉRÈSE**

*Ville d'arts, de culture et de savoir*

## Certificat de publication

**Avis public – Procédure de démolition  
55, rue Sicard**

Je soussigné, Philippe Huot de la Ville de Sainte-Thérèse, certifie sous mon serment d'office avoir affiché ce jour même le présent avis au bureau de la municipalité et l'avoir diffusé, conformément à l'article 2 du Règlement 1299 N.S. concernant les modalités de publication des avis publics municipaux, à même le site internet de la Ville de Sainte-Thérèse.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 18 février 2025

Avis numéro : 2025-28

**Philippe Huot**  
Greffer